



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX
AVIS DU MAIRE

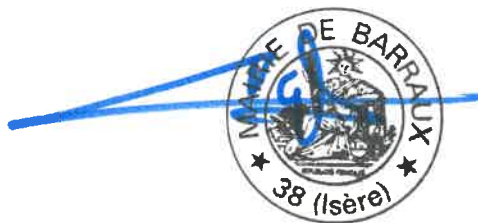
Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance ordinaire le :

Vendredi 20 mars 2026 à 18H
Salle du conseil municipal

Installation du nouveau conseil municipal

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Lecture de la Charte de l'élus local – loi n°2025-1249 du 20 décembre 2025
- Délégation du conseil municipal au maire (L2122-22 du CGCT)

Le Maire,
Christophe ENGRAND



Affiché le : 16/03/2026